

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet RATP - MRF ATELIERS DE CHOISY sur la commune principale de l'AIOT 27 Avenue de la Porte d'Italie 75013 Paris.

La référence de votre dossier est A-3-NM9R1LTES et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 14/06/2023 à 17h13 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **77566343801906**

Raison sociale **REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS PARISIENS**

Forme juridique **Établissement public national à caractère industriel ou commercial non doté d'un compta ble public**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

54 Quai de la Rapée Maison de la RATP - LAC YVO4

54 Quai de la Rapée

75012 PARIS 12

Signataire

Qualité : **Directeur de l'Unité de Maintenance des Matériels Ferrés**

Référent

Fonction : **Chargée d'Affaires ICPE RATP**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **RATP - MRF ATELIERS DE CHOISY**

Description des activités :

Maintenance des trains : AMP : Maintenance patrimoniale (grande révision générale) des trains (métros et tramways) AMT L7 : Maintenance préventive et curative des trains (métros exploitation L7)

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **27 Avenue de la Porte d'Italie 75013 Paris**

X : 653062

Y : 6857578

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1978	1978-5	Utilisation de solvants organiques	consommation de solvant 6.091 t/an	D	Réf. PGS 2022

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

COV en lien avec l'activité de nettoyage de surface utilisant des solvants organiques (Rubrique 1978-5) en provenance des machines à laver, karcher, fontaines de nettoyage et activité de nettoyage manuelle au chiffon.

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **OUI**

Traitement :

- les installations canalisées sont toutes équipées de filtres (charbon actif...) - certaines installations fonctionnant en circuit fermé, elles n'émettent pas de rejets de COV - d'autres installations et l'activité de nettoyage de surface manuel peuvent émettre des rejets diffus lorsqu'aucune captation n'est reliée à l'installation. Les rejets diffus du site respectent le seuil imposé par la réglementation.

Autres sources :

Le site présente d'autres sources de rejets à l'atmosphère (compresseur, étuves, postes de chaudronnerie, sableuse, tour en fosse, chaudières). Les rejets atmosphériques du site concernent les poussières, fumées, oxydes d'azote).

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'activité 1978-5 est concernée par les déchets de solvants (produits usagés, contenants vides, chiffons souillés, filtres usagés). Ces déchets sont déjà déclarés dans le cadre de la déclaration GEREPE annuelle (voir dernière déclaration de mars 2023).

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

- Le site a accès à 2 PEI à proximité de son site. Nous sommes en attente de la réponse du DPE-STE-DECI de Paris concernant les débits de ces PEI. Le site dispose également de 332 extincteurs adaptés au type d'activité répartis sur tout le site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

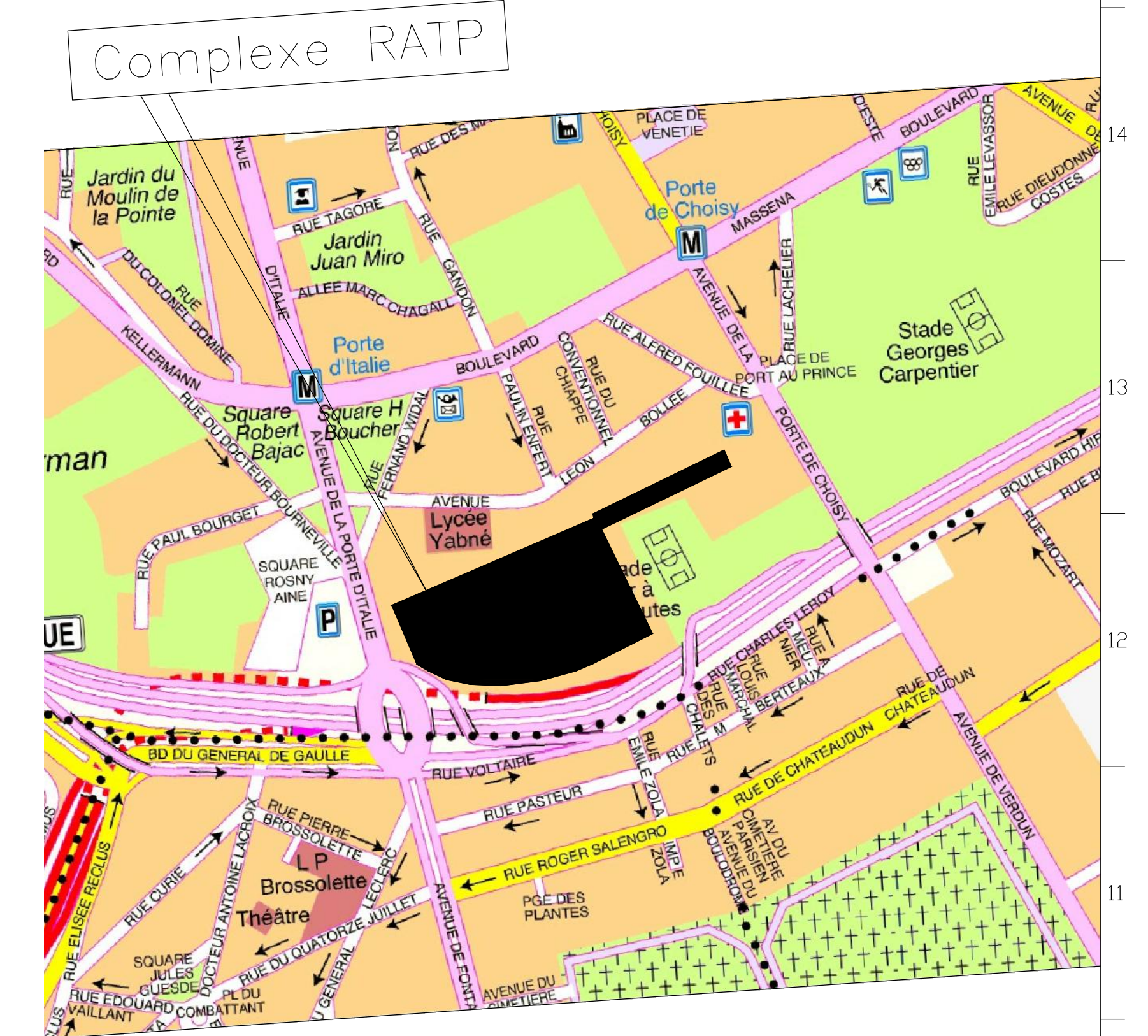
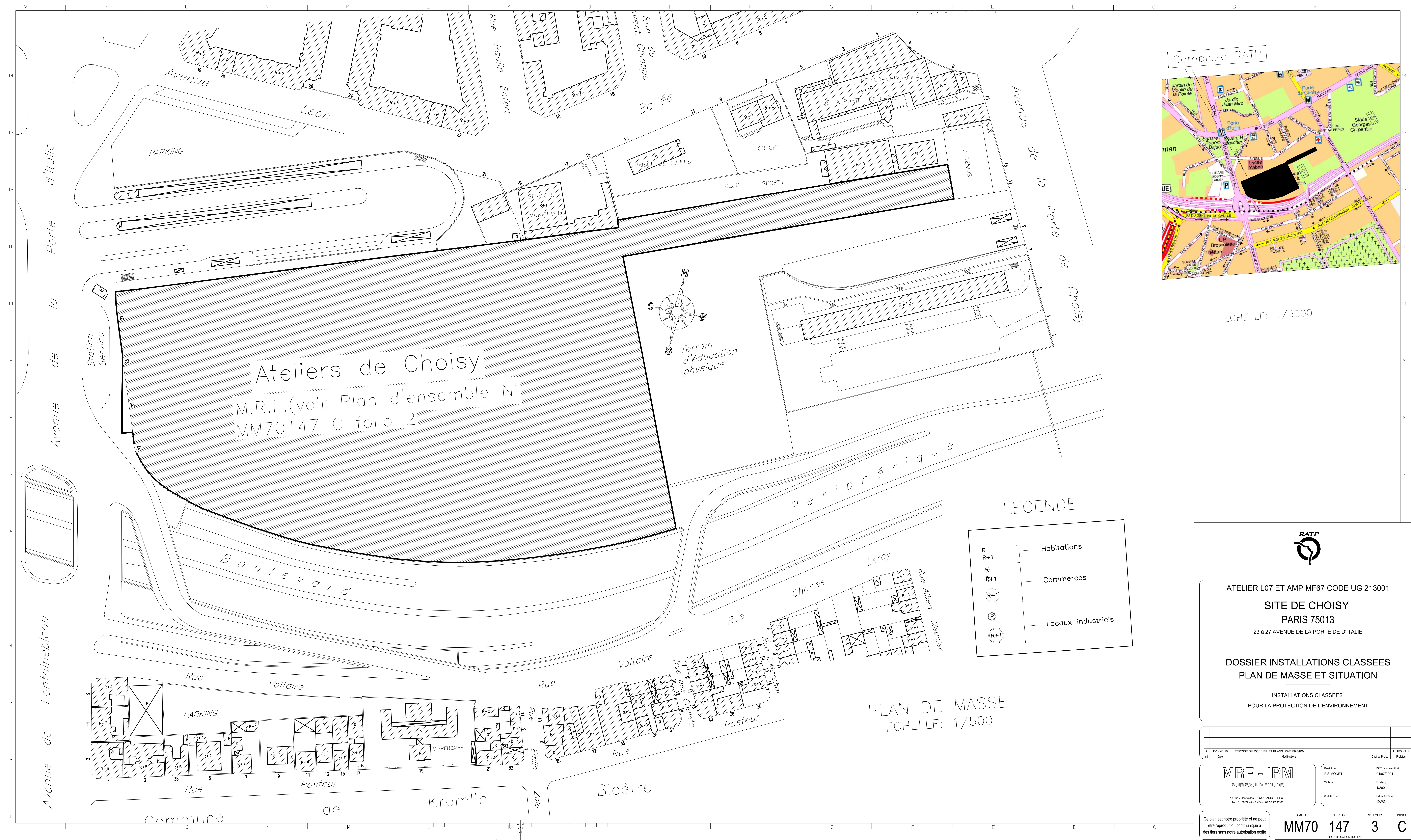
7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

MM70147C-Plan de masse et situation folio 3_Ateliers de Choisy_15-06-2010.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

2023-06-14_Plan impossible à joindre.pdf



ECHELLE: 1/5000



ATELIER L07 ET AMP MF67 CODE UG 213001

SITE DE CHOISY
PARIS 75013

23 à 27 AVENUE DE LA PORTE DE D'ITALIE

DOSSIER INSTALLATIONS CLASSEES

PLAN DE MASSE ET SITUATION

INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

A	15/06/2010	REPRISE DU DOSSIER ET PLANS PAE MRF/IPM	F. SIMONNET
Ind.	Date	Modifications	Chef de Projet Projeteur

MRF - IPM
BUREAU D'ETUDE

13, rue Jules Vallès - 75547 PARIS CEDEX 12
Tél : 01 58 77 42 45 - Fax : 01 58 77 42 60

Dessiné par : F.SIMONET	DATE de la 1ère diffusion : 04/07/2004
Vérifié par :	Echelle(s) : 1/200
Chef de Projet :	Fichier AUTOCAD : DWG

Ce plan est notre propriété et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans notre autorisation écrite

FAMILLE	N° PLAN	N° FOLIO	INDICE
MM70	147	3	C

IDENTIFICATION DU PLAN

Département Stratégie, Ville Durable
Unité Responsabilité Sociétale et Environnementale
Service Installations Classées
LAC YV04 • 54, Quai de la Râpée
75599 PARIS Cedex 12

Pour cette affaire : Gaële ANDRES
Téléphone : 01 58 76 99 39
Email : gaele.andres@ratp.fr

Bonjour,

Malgré les compressions opérées, je suis dans l'impossibilité de vous fournir un plan d'ensemble à la taille réduite requise pour ce fichier. Ce plan comporte un niveau de détail ne lui permettant pas de descendre sous les 3161 ko.

Je communiquerai via France Transfert un plan compressé à 3161 ko à votre demande.

Gaële ANDRES
Chargé d'affaires ICPE
RATP - Département Stratégie Ville Durable
RSE-ICPE
LYON-BERCY - MAISON DE LA RATP
54, Quai de la Rapée – LAC YVO4
75599 PARIS Cedex 12
Tél. 01 58 76 99 39
Port. 06 59 70 51 21
Mail : gaele.andres@ratp.fr